



SÉANCE 6
23 février 2021

- 15:00 - 16:45 Lilongwe
- 16:00 - 17:45 Addis Ababa
- 14:00 - 15:45 Paris
- 08:00 - 09:45 New York

SÉANCE 2

BÂTIR DES SOCIÉTÉ PACIFIQUES, JUSTES ET INCLUSIVES

CONTEXTE

Trente-trois pays d'Afrique sont actuellement classés parmi les pays les moins avancés (PMA). Globalement, les PMA africains et Haïti ont réalisé des progrès constants au cours de la dernière décennie dans la mise en œuvre des engagements pris au titre du Programme d'action d'Istanbul (PAI) pour les PMA. Les PMA africains ont enregistré un taux de croissance réel moyen du PIB de l'ordre de 3,9 % entre 2017 et 2020, légèrement supérieure à la moyenne mondiale de 3,4 % et à la moyenne africaine de 3,5 %.

Selon la base de données UCPD/PRIO, en 2019, il y avait au moins 19 pays africains en proie à des conflits armés, parmi lesquels 15 étaient des PMA. En Afrique, les gouvernements nationaux et les intervenants locaux ont la responsabilité principale de maintenir la paix sur le continent. Le renforcement des capacités de résilience nationales qui peuvent aider à lutter contre les inégalités structurelles, l'exclusion et d'autres facteurs qui entament la cohésion sociale devrait être au cœur des priorités des PMA en Afrique. Si ces facteurs sont négligés, ils peuvent, au fil du temps, mener à des conflits violents et risquer de saper les objectifs de développement durable.

Comme l'a souligné la recommandation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sur le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, adoptée en février 2019, la priorisation devrait suivre « la prévention toujours, le développement autant que possible, l'action humanitaire si nécessaire ». De même, l'initiative Faire taire les armes de l'Union africaine, adoptée en 2013, reconnaît cette interrelation et la multiplicité des facteurs qui définissent une interrelation entre le développement socio-économique et les conflits et appelle ses États membres à s'attaquer aux problèmes socio-économiques pour prévenir les conflits et maintenir la paix.

Le Centre des Objectifs de Développement Durable pour l'Afrique (CODD/A) et le Réseau des Solutions de Développement Durable des Nations Unies (SDSN) entreprennent conjointement la production de rapports sur la performance des États africains sur les ODD à travers la publication de l'Indice des ODD de l'Afrique et ses Tableaux de bord. La majorité des pays africains sont sur la bonne voie pour atteindre l'ODD 13 (action climatique), et de nombreux pays font des progrès modérés vers l'ODD 2 (zéro faim) et l'ODD 15 (vie sur la terre). Cependant, les progrès réalisés sur l'ensemble du continent en matière de développement pacifique et inclusif, d'accès à la justice et aux institutions efficaces ont été limités, comme en témoigne la stagnation vers la réalisation de l'ODD 16 dans les deux tiers des États membres.



Dans les PMA africains et en Haïti, l'impact des modèles institutionnels issus du passé colonial et des facteurs externes/transnationaux (y compris les facteurs de stress économiques) ont conduit à une diversité de modèles et de pratiques institutionnels à travers le continent, causant des défis dans la promotion de politiques homogènes pour l'inclusion institutionnelle. Cependant, un objectif commun pour tous les pays est d'assurer des institutions justes et inclusives qui s'attaquent aux vulnérabilités de leurs sociétés. L'accès limité aux services publics, y compris l'accès à la justice, et, dans certains cas, l'absence de tels services a une incidence directe sur la perception que les populations ont de leurs institutions et, sur la capacité des institutions publiques à promouvoir la cohésion sociale et la stabilité. La faiblesse institutionnelle et la perception par rapport à l'équité peuvent conduire à l'affaiblissement du contrat social et de la légitimité de l'État si la confiance de la population dans la capacité de ses institutions à traiter les problèmes de manière équitable et inclusive est réduite.

À cet égard, il convient de noter comment le choix des politiques publiques pourrait affecter la paix et la stabilité. Par exemple, les décisions concernant la répartition intra-sectorielle et intersectorielle des dépenses publiques et la répartition du fardeau fiscal — lorsque les gouvernements prélèvent des impôts — ont une incidence sur la prestation des services publics et sur les revenus nets. Cela offre ainsi la possibilité de s'attaquer aux inégalités et aux autres déclencheurs et catalyseurs de conflits.

La pandémie de COVID-19, dont l'impact socio-économique a été le plus durement ressenti par les segments marginalisés de la société, a exercé une pression supplémentaire sur la capacité des États à fournir des services à leurs citoyens d'une manière perçue comme étant égale et érodant davantage la confiance des citoyens envers les institutions, la transparence et la cohésion sociale. De même, un nombre croissant de PMA africains sont également confrontés à des pressions budgétaires en raison de l'augmentation des dépenses consacrées aux mesures de santé publique, de la détérioration des situations de sécurité et de la dépendance à l'égard des mesures de sécurité face aux instabilités. Tandis que les dépenses de sécurité et de défense augmentent, les efforts pour répondre aux besoins de développement social deviennent plus difficiles.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine soulignent le rôle crucial de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le développement durable. La paix, la sécurité, le développement, les droits de l'homme et les efforts humanitaires sont complémentaires et doivent se renforcer mutuellement afin de répondre aux situations volatiles en Afrique et dans le monde. Afin de proposer une feuille de route concrète et réalisable pour aborder cette interrelation, le projet phare de l'Union africaine, Faire taire les armes, favorise la prévention des conflits autour des interdépendances entre les secteurs politiques, économiques, sociaux, environnementaux et juridiques. La nécessité d'accorder la priorité au soutien international et aux partenariats avec les PMA africains touchés par les conflits, en particulier pour remédier aux vulnérabilités socio-économiques et institutionnelles, demeure une étape cruciale dans la réalisation de sociétés pacifiques, justes et inclusives.

OBJECTIF

L'objectif de la session est d'explorer comment la paix et la sécurité influent sur le développement dans les PMA africains et comment les pratiques institutionnelles inclusives et l'égalité d'accès aux biens et services publics peuvent aider les pays à prévenir les instabilités et à maintenir la paix conformément à l'Objectif 16 des objectifs de développement durable.



Questions d'orientation

Représentant de gouvernement:

1. Selon l'expérience dans votre pays, de quelles manières les conflits, l'instabilité et les urgences humanitaires peuvent-elles affecter la réalisation des objectifs de développement durable?
2. Dans votre pays, est-ce que le manque de capacité du gouvernement à fournir des services publics à la population d'une manière équitable, juste et efficace a-t-il été un facteur de conflit ou de troubles sociaux? Dans l'affirmative, quelles sont les mesures stratégiques qui ont été mises en œuvre pour promouvoir des institutions inclusives et une prestation équitable de services publics?
3. Comment conciliez-vous les demandes à court terme de ressources budgétaires telles que pour répondre aux besoins de santé publique (p. ex., COVID-19) et aux urgences humanitaires (p. ex., découlant des conflits armés et des manifestations), et le besoin à long terme d'investir dans des secteurs socioéconomiques clés? (p. ex., infrastructures, santé, éducation, énergie, création d'emplois) qui favorisent une croissance inclusive et durable?

Système des Nations Unies:

4. Quelles sont les meilleures pratiques des pays africains, et des PMA en particulier, pour construire des institutions adéquates et inclusives qui favorisent la prestation de services publics ainsi que la prévention des conflits?
5. Comment l'ONU et les autres partenaires au développement peuvent-ils fournir un soutien adéquat et plus efficace aux PMA pour le renforcement institutionnel en tant que mécanisme de prévention des conflits et de consolidation de la paix?

Représentant du monde universitaire/chercheurs:

6. Que dit la recherche sur le rôle que les pratiques institutionnelles inclusives et la prestation équitable de services publics peuvent jouer dans la prévention des conflits et des instabilités en Afrique, en particulier dans les contextes fragiles et les moins développés?
7. Quelles sont les bonnes pratiques des PMA en ce qui concerne le traitement des liens d'interdépendance entre la paix et la sécurité, le renforcement institutionnel et le développement durable?

Représentant de la jeunesse:

8. Comment les jeunes des pays africains sont-ils touchés par les conflits et l'insécurité ainsi que par l'absence de services inclusifs? Comment les gouvernements peuvent-ils au mieux tirer parti de la jeunesse pour bâtir des institutions inclusives et une paix durable?

